INTERVENTION DE CLAIRE BOUGLÉ-LE ROUX LORS DE L'OPÉRATION FEMMES ENTRAIDE JUSTICE (CA DE VERSAILLES) : « L'UN ET L'AUTRE SEXE. L'ENTRÉE DES FEMMES DANS LA MAGISTRATURE : ARCHÉOLOGIE D'UNE CONQUÊTE »

Dans le cadre de l'opération Femmes Entraine Justice à la Cour d'appel de Versailles, Anne-Valérie Le Fur (directrice du Master CJ), Clara Bernard-Xémard (directrice de l'IEJ) et Claire Bouglé-Le Roux (directrice du DANTE) ont participé à une cérémonie mettant à l'honneur 12 jeunes femmes de justice.

Le 8 mars 2024

Cour d'appel de Versailles

À l’occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le premier président de la cour d’appel de Versailles, Jean-François Beynel, Sonia Djemni-Wagner, avocate générale près la cour de cassation, présidente de l’association *Femmes de justice*, Isabelle Rome, Première présidente de chambre à la CA de Versailles, et Chantal Arens, première présidente honoraire de la cour de cassation, ont célébré 12 jeunes femmes méritantes engagées dans la préparation aux concours judiciaires portée conjointement par Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et la faculté de droit de l’Université de Versailles.
Au cours de cette matinée, Claire Bouglé-Le Roux, maître de conférences HDR en histoire du droit et directrice du laboratoire DANTE, a pu souligner le rôle décisif joué par l’arbitrage féminin dans la genèse du droit tardivement accordé aux femmes d’exercer les fonctions de magistrate et donc de rendre justice au nom de l’Etat.
Cette intervention était intitulée « L'un et l'autre sexe. L'entrée des femmes dans la magistrature : archéologie d'une conquête ».

La cérémonie a aussi été l’occasion pour les alumni de la prépa Sciences Po Saint-Germain comme pour les étudiantes d’exprimer publiquement leur reconnaissance émue à l’égard de l’équipe pédagogique de la prépa concours. L’accompagnement resserré, à la fois exigeant et bienveillant d’Anne-Valérie Le Fur (directrice du Master Carrières Judiciaires, membre du laboratoire DANTE), de Clara Xémard (directrice de l'IEJ, membre du laboratoire DANTE) et Christophe André a été unanimement salué.

Lire la suite du compte-rendu sur le site de Sciences Po Saint-Germain.